

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 ----  
 DEPARTEMENT DE L'YONNE  
 ----  
 ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
 ----  
 COMMUNE DE TONNERRE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
 TONNERRE**  
 N° 2022 / 235

**Nombre de  
 conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 22

Exprimés : 25

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant convocation du 29 novembre 2022.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Gaëlle BENOIT, Christian ROBERT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Guy ROY, Philippe GERTNER, Jeanine CALCIO GAUDINO, Jocelyne PION, Marie-Laure BOIZOT, Michel DROUVILLE, Nabil HAMAM, Jean-François FICHOT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Silvia LARRANDART, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Bahya BAÏLICHE, Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Jocelyne PION.

*Nomenclature @CTES : Institutions et vie politique*

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS**

- Vu la délibération du conseil municipal n°21-060 désignant les représentants du Conseil Municipal auprès du Syndicat des Eaux du Tonnerrois (SET) ;
- Considérant la démission de M. Maxime BUTTURI en date du 17/10/2022 et la vacance conséquente aux sièges occupés aux différentes instances ;
- Considérant les statuts du Syndicat des Eaux du Tonnerrois (SET) du 4 novembre 2019 qui fixent à deux le nombre de délégués titulaires de la commune de Tonnerre auprès du SET et à deux le nombre de délégués suppléants ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 25</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- De désigner auprès du Syndicat des Eaux du Tonnerrois :

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
1	M. Christian ROBERT	M. Jean-Claude CASTIGLIONI
2	M. Jean-François FICHOT	M. Nabil HAMAM



Pour extrait conforme,  
 Cédric CLECH  
 Maire de Tonnerre